

Programme de bourses complémentaires du CIQSS 2012

Dans le but de promouvoir la réalisation de mémoires de maîtrise et de thèses de doctorat à partir des micro-données détaillées qu'il rend accessibles et de contribuer au soutien financier des étudiants, le Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) offre des *bourses complémentaires* aux étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycles.

Le CIQSS rend accessibles à l'ensemble des chercheurs du Québec les microdonnées détaillées¹ du recensement et des enquêtes de [Statistique Canada](#) et de [l'Institut de la statistique du Québec \(ISQ\)](#), ainsi que l'espace de travail, l'équipement et les ressources professionnelles et techniques requises pour exploiter les enquêtes et le recensement.

Le CIQSS regroupe formellement sept institutions universitaires. Les microdonnées détaillées de Statistique Canada sont accessibles dans un des cinq laboratoires du CIQSS, soit dans celui du Centre de données de recherche de l'Université de Montréal et dans les antennes de l'Université Laval, de l'Université de Sherbrooke, de l'UQAM/INRS et de McGill/Concordia. Les données de l'ISQ sont accessibles dans le laboratoire CADRISQ du CIQSS à l'Université de Montréal. Pour plus d'information, veuillez consulter notre site internet au www.ciqss.umontreal.ca.

Conditions d'admissibilité

1. Être inscrit à temps complet dans un programme de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle de l'une des sept universités membres du CIQSS;
2. Être embauché comme assistant de recherche, auxiliaire d'enseignement ou chargé de cours ou bénéficier d'une bourse² totalisant un revenu annuel pour l'année académique 2011/2012 (1^{er} septembre 2011 au 31 août 2012) équivalent à au moins \$4 000 pour la maîtrise ou \$6 000 pour le doctorat;
3. S'engager à réaliser son mémoire de maîtrise ou sa thèse de doctorat dans le cadre d'un projet inscrit au CIQSS.
4. Les étudiants de 3^{ème} cycle devront avoir terminé tous les cours requis à leur programme au 1^{er} mai 2012 et le projet dans lequel s'inscrit leur travail de recherche devra avoir été approuvé selon les critères de Statistique Canada ou de l'Institut de la statistique du Québec au moment du dépôt de la demande de bourse (au plus tard le 15 février 2012).

Montant et nombre de bourses

Le CIQSS offre pour l'année 2012 un total de douze (12) bourses complémentaires. Ces bourses sont d'un montant de \$4 000 pour la maîtrise et de \$6 000 pour le doctorat.

**** Veuillez noter que les étudiants n'ont droit qu'à une seule bourse du CIQSS à la maîtrise et une seule au doctorat.***

¹ Il s'agit des données des « fichiers maîtres » qui, contrairement aux données « masquées » des fichiers de données publiques à grande diffusion et des fichiers aux fins d'analyse et de recherche externe (FARE), doivent être exploitées à l'intérieur de laboratoires sécurisés en raison des lois statistiques qui protègent la confidentialité des répondants.

² La bourse peut être offerte par un professeur, un département, un centre, un groupe, un laboratoire de recherche ou un organisme subventionnaire.

Dossier de candidatures

L'étudiant qui désire poser sa candidature doit d'abord remplir le formulaire d'inscription en ligne sur le site internet du CIQSS. Par la suite, il doit faire parvenir en un seul et même envoi postal les pièces justificatives nécessaires à son dossier de candidature :

- Une description du projet de recherche à réaliser en précisant clairement la question de recherche, la méthodologie, la ou les bases de données spécifiques qui seront utilisées ainsi que la raison pour laquelle il est nécessaire d'accéder aux données dans un des laboratoires du CIQSS. La description du projet de recherche doit se limiter à environ 1000 mots pour un projet de maîtrise et environ 1500 mots pour un projet de doctorat ;
- Une preuve de revenus (un contrat signé, une lettre de l'organisme subventionnaire dans le cas d'une bourse ou une lettre d'intention de cofinancement de la part d'un professeur pour l'année 2011-2012) ;
- Un relevé de notes de toutes les études universitaires (photocopies acceptées) ;
- Une lettre d'appui du directeur ou de la directrice de recherche.

Date limite pour la réception du dossier

Les demandes doivent être reçues au CIQSS en totalité (formulaire d'inscription en ligne ainsi que les pièces justificatives) au plus tard le **15 février 2012**.

Engagement du boursier

Le CIQSS s'attend à bénéficier de la participation des boursiers à ses activités d'animation scientifique et notamment à ce qu'ils présentent les résultats de leurs travaux dans le cadre des séminaires et colloques qu'il organise (colloque « Jeunes chercheurs », colloque à l'ACFAS, etc.).

Procédure d'évaluation

Un comité formé et présidé par la directrice du CIQSS examinera les demandes admissibles et dûment complétées à la date requise et fera connaître les résultats **le 15 mars 2012**.

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

1. L'excellence du dossier académique;
2. La qualité du projet scientifique (pertinence et réalisme des objectifs, adéquation de la méthodologie proposée aux objectifs, clarté de la présentation);
3. La raison pour laquelle la réalisation du projet nécessite l'accès au CIQSS;
4. La qualité de la lettre d'appui du directeur ou de la directrice de recherche.

Modalité de versement de la bourse

La bourse sera remise en un seul versement lorsque le projet dans lequel s'inscrit le travail de recherche aura été approuvé selon les critères de Statistique Canada ou l'Institut de la statistique du Québec (dans le cas des étudiants de 3^{ème} cycle, cette approbation du projet fait partie des conditions d'admissibilité). Cette procédure d'approbation est décrite sur le site du CIQSS (www.ciqss.umontreal.ca).